

Baccalauréat Professionnel Conduite de Productions Horticoles (CPH)

Les objectifs de la formation

Le Baccalauréat Professionnel Conduite de Productions Horticoles (CPH) a pour objectif de former les élèves à la maîtrise de la conduite des **productions florales** (ornementales) et **légumières**, de **l'arboriculture fruitière**, des **pépinières**, des **semences** et des **Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales** (PPAM).

L'orientation après le BAC

Insertion professionnelle

Le Baccalauréat Professionnel Conduite de Productions Horticoles permet une bonne insertion professionnelle : horticulteur, responsable d'exploitation horticole, ouvrier hautement qualifié ou chef d'équipe. Ces responsabilités peuvent être exercées dans des entreprises horticoles, des exploitations maraîchères, des services d'espaces verts des grandes villes, des centres d'expérimentation, des structures d'insertion, des jardinières.

Poursuite d'études

- BTS Production Horticole
- BTS Technico-Commercial champ professionnel Jardin et Végétaux d'Ornement
- BTS Agronomie : Productions Végétales

Une licence professionnelle peut être envisagée pour compléter le cursus.

Délivrance du diplôme

Le diplôme du Baccalauréat Professionnel Agricole est attribué selon deux modalités complémentaires :

- pour moitié en Contrôle en Cours de Formation (CCF) répartis sur les deux années de formation (1^{ère} et Tale)
- pour moitié en Épreuves Terminales (ET), passées en fin de classe Terminale.

Pour les enseignements optionnels, les points supérieurs à 10 sont comptabilisés.

Les contenus et horaires

Les élèves des classes de Première et de Terminale devront effectuer 14 à 16 semaines de stage en entreprise, Stage collectif Santé et Développement Durable, Formation SST (Santé et Sécurité au Travail). Un Programme de mobilité internationale peut être envisagée.

Horaires hebdomadaires moyens (à titre indicatif) :

PREMIÈRE ET TERMINALE			
Enseignements communs	Horaire semaine	Enseignements professionnels	Horaire semaine
Français	2h00		
Éducation Socioculturelle	1h30	Horticulture – Travaux Pratiques	6h00
Histoire-Géographie	1h30	Connaissance des végétaux – Biologie appliquée	0h30
Documentation	1h00 (en 1 ^{ère})		
Langues Vivantes (Anglais ou Espagnol)	1h30	Conduite des productions	1h00
Éducation physique et sportive	2h00	Conduite de Chantiers, matériels et équipements – Agroéquipement	1h30
Mathématiques	2h00		
Informatique	1h00 (en 1 ^{ère})	Gestion d'une boutique primeur –	1h00
Physique et Chimie	1h15	Module d'Adaptation Professionnelle	
Biologie et Écologie	2h00	Activités Pluridisciplinaires	2h00
Sciences économiques, sociales et gestion	2h00		
Enseignement Optionnel au choix (un choix possible)			
<ul style="list-style-type: none"> • Rugby • Hippologie-Équitation • Pêche en eau douce • Animateur animalier • Cross Training / Musculation 			

Les modalités d'admission et d'inscriptions

Après une classe de Seconde Générale et Technologique : admission en 1^{ère} Bac Pro sur dérogation ;
Après une Seconde Professionnelle ou un CAPA dans le même champ professionnel : admission en 1^{ère}.

S'adresser au lycée Charlemagne dès réception de la notification d'affectation fin juin ou début juillet.

Informations sur le Baccalauréat Professionnel Production Horticole sur le site internet : campusterreetnature.fr

Contact

Lycée Charlemagne route de St Hilaire 11000 CARCASSONNE

Tel : n° 04.68.11.91.19 ou par mail : legta.carcassonne@educagri.fr



**CAMPUS
TERRE & NATURE**
ENGAGÉ POUR PRENDRE
SOIN DU VIVANT

Lycée Charlemagne
Lycée Martin Luther King
CFA agricole de l'Aude
CFPPA des pays d'Aude
Domaine Lycée Charlemagne

